Archives parlementaires

Résumé de l'adresse de la commune, du comité révolutionnaire et de la société populaire de Collobrières (Var) qui rappellent les preuves de civisme données à la Convention et se plaignent d'avoir été oubliés dans le bulletin de correspondance, lors de la séance du 6 messidor an II (24 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse de la commune, du comité révolutionnaire et de la société populaire de Collobrières (Var) qui rappellent les preuves de civisme données à la Convention et se plaignent d'avoir été oubliés dans le bulletin de correspondance, lors de la séance du 6 messidor an II (24 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 145;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25177_t1_0145_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

gratitude. Nous ne vous dirons pas de rester à votre poste, disent-ils encore, ce langage nous paroît insultant pour vous. Vous êtes trop grands pour terminer sitôt une carrière commencée avec tant de zèle, continuée avec tant d'intrépidité; nous voulons la liberté, des monstres l'attaquent, vous êtes-là... Rois, despotes, assassins de toute espèce, tremblez. Du haut de la montagne où siègent le mérite, les talens, toutes les vertus, nos législateurs vont lancer leur foudre sur vous; dirigée par leurs mains habiles, elle vous pulvérisera, et la posterité juste et reconnoissante les proclamera les vengeurs du genre humain: pour nous, ajoutent-ils, embrâsés d'un saint enthousiasme pour tout ce qui émane de votre sagesse, pauvres en biens de la fortune, mais riches en patriotisme, nous vous jurons respect, soumission, amour, reconnoissance. Ils terminent par dire que le rapport et le décret du 18 floréal ont porté la consolation dans leurs ames.»

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

29

Les mêmes Sans-Culottes de Collobrières écrivent encore à la Convention nationale que, détestant les traîtres, les tyrans, les despotes, marchant d'un pas assuré dans la carrière de la révolution, toujours à la hauteur des circonstances, ils acceptèrent l'acte constitutionnel, dès que l'infâme faction fut rentrée dans le néant d'où elle n'eût jamais dû sortir, et adresserent au président de la Convention, le 11 floréal, des félicitations dictées par la reconnoissance. Ils se plaignent d'avoir été oubliés dans le bulletin de correspondance. Jusqu'ici, disent-ils, nous avons fait pour la patrie tout ce qui étoit en notre pouvoir : des souliers et des capotes envoyés à nos frères du ci-devant Toulon, il y a 15 mois; des chemises et quantité d'autre linge envoyés aux hôpitaux, pendant le siége de la ville infâme; nos cloches, notre argenterie, pour la monnoie; 217 liv. pour nos héros; le fanatisme combattu et détruit par celui-là même qui paroissoit intéressé à l'entretenir; des persécutions inouies, un patriotisme à toute épreuve, un travail assidu pour l'extraction du salpêtre, des hymnes patriotiques, des fêtes, des réjouissances à l'occasion de nos victoires... voila en abrégé ce que nous avons fait pour la révolution. Nous n'ambitionnons pas des éloges, ajoutent-ils, les tyrans seuls en sont avides : contens de nous êtres acquittés de nos devoirs, notre ambition se borne à vous en donner connoissance. Il seroit consolant pour nous d'être assurés que nos lettres vous sont parvenues, et que tous les Sans-Culottes de la République connussent par la voie du bulletin quels sont les sentimens qui nous animeront toujours, qu'elle est la conduite que nous avons tenue.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

30

Les membres composant le tribunal criminel du département de la Charente-Inférieure écrivent à la Convention nationale que c'est à l'Etre-Suprême, dont elle a proclamé l'existence par un décret solemnel, que la République doit la conservation de 2 de ses plus incorruptibles défenseurs. « Ce ne sera pas là, disent-ils, le seul bienfait que retirera la France de la sanction que vous venez de donner à ce principe éternel. Les mœurs vont s'épurer, la honte de nos ennemis croître, l'énergie de nos phalanges redoubler, le zèle de toutes les autorités s'enflammer, l'esprit public s'élever, s'affermir et s'améliorer. Ils terminent par inviter la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Xantes (ci-devt Saintes), le 30 prair. II*] (3).

« Législateurs

C'est à L'être Suprême, dont vous avez proclamé L'existence par un décret immortel, que la République doit La Conservation de 2 de ses plus incorruptibles deffenseurs qui siègent parmi vous.

Ce ne sera pas Là, Représentans, le Seul Bienfait que retirera La france de la Sanction que vous venez de donner à ce principe eternel. Les mœurs vont s'epurer, La honte de nos ennemis croitre, L'energie de nos falanges Redoubler, Le Zèle de touttes les autorités s'enflammer, L'esprit public s'elever, s'affermir et s'améliorer.

Courage, Législateurs, toujours fermes sur la Montagne Sainte d'ou nous avons vu sortir avec la Charte de la Democratie française, le Code de la Liberté du Monde; ne Songez à en descendre que Lorsqu'il ne Restera plus de tyrans à écraser, de traitres à foudroyer. »

RÉARD (?) (*accusr public*), LEMERCIER (*présid.*), BLANC FONTENELLE, JACOB (?), DERRINEAU (?), MIGNÉ (?), (*Greffier*).

31

[A l'ouverture de la séance, ELIE-LACOSTE a fait un court rapport sur les citoyens Lanthonet, receveur du district de Bar-sur-Ornain; Dessaulx, instituteur national; et Pérar, greffier du tribunal, tous habitans de la commune de Bar-sur-Ornain. Ces citoyens dénoncés comme de faux patriotes au représentant du peuple Bô et

(1) *P.V.*, XL, 123 (original dans C 308, pl. 1196, p. 16, signé CARÉ (*off. mun.*), BREMAUD (?) (*off. mun.*), SIMON (*off. mun.*), GERMAIN (*off. mun.*), BERRET (?), BERNARD, P. AUMERAN (*agent nat.*), AUMERAN (*présid. du comité*), COUDROYER, LAUGIER, CARÉ (?), BERNARD, CARÉ (?), FOURNIER, CHAMP, MAUDE (*juge de paix*), AUMERAN (*assr*), INFERNET (*off. mun.*), MONIER, RAVEL (*secrét.*), BERNARD P., BERNARD (*secrét.*), AUMERAN, DOT, AILLET, BERNARD, COULOMB, SOUVIREY, CABASSON, GIRANCE (?), INFERNET (*secrét.*).

Tous les autres clubistes, en nombre de plus de 150 ne sachant point signer ont applaudi à cette adresse et nous ont invités d'y mettre qu'ils y adhéraient et qu'ils voudraient pouvoir la présenter eux-mêmes. INFERNET (*secrét.*). Bin, 6 mess. (supplt), *Mon.*, XXI, 68.

(1) *P.V.*, XL, 124.
(2) *P.V.*, XL, 125.
(3) C 308, pl. 1196, p. 17.